

RADIO CGT



REGION NOUVELLE AQUITAINE

ANNEE 2017

SEMAINE DU 9 OCTOBRE

EDITO

DÉSObÉISSONS !

Il n'est pas coutumier pour des serveurs de la chose publique que nous sommes de devoir appeler à sortir de notre obligée réserve ...nous le savons tous le statut oblige: Obligation de discrétion professionnelle, Obligation d'information du public, obligation d'effectuer les tâches confiées, obligation hiérarchique. Mais que faire lorsqu'une organisation se construit d'abord par et pour certains individus et autres intérêts particuliers avant de répondre à notre vocation fondatrice: le service à la population. Les discours d'affichage et de parade sur l'intérêt général ne suffisent plus. Nous le savons, nous le mesurons chaque jour. Alors soyons ensemble citoyens, désobéissons à cette logique destructrice des valeurs et des principes de la fonction publique. Crions haut et fort notre engagement, notre motivation, notre impartialité, notre probité et notre professionnalisme!!! Puisse-t-ils être entendus, réellement pris en compte et se traduire dans notre quotidien de travail pour répondre efficacement aux besoins de nos concitoyens!!!

MOBILISONS-NOUS !!!!

L'intersyndicale des personnels de la Région Nouvelle-Aquitaine appelle les personnels à se mobiliser **MARDI 10 OCTOBRE 2017**

Dans l'ensemble des lycées de la Région par une heure de débrayage ou tout autre mode d'action avant de rejoindre les manifestations locales

Sur le site de BORDEAUX par un débrayage à compter de 11 heures sur le parvis de l'Hôtel de région avant pour celles et ceux qui le souhaitent de rejoindre les rangs de la manifestation organisée dans les rues de Bordeaux

Sur le site de LIMOGES par un débrayage à compter de 10 heures dans le hall de la Maison de la Région avant pour celles et ceux qui le souhaitent de rejoindre les rangs de la manifestation organisée par l'intersyndicale

Sur le site de POITIERS par un débrayage à compter de 13 heures devant la maison de la région avant de rejoindre la manifestation dont le départ est prévu à 14:00.



Le chiffre de la semaine

184€

Le montant de RI par mois jamais perçu depuis 10 ans par les agents des lycées d'Aquitaine malgré les promesses du Président ROUSSET soit une économie de près de 66 Millions d'€ ...

Alors maintenant ils peuvent annoncer une augmentation de 160€ en moyenne pour tous...

RIONS UN PEU !!!



Un petit lien pour voir ce
qu'il se passe dans
l'Hospitalière...

<http://www.actusoins.com/292023/hopital-ehpad-reelle-souffrance-soignants-liee-aux-effectifs.html>

La fable régionale du temps de travail...

Comme chacun le sait maintenant, l'administration souhaite supprimer les jours « du président » car nous ne travaillons pas 1600 heures par an. Une bien belle blague au regard des heures excédentaires réalisées!!! Il existait bien des possibilités de négocier, mais les rois de l'entourloupe sont entrés dans la danse pour être les bons élèves du Président...et vous verrez qu'en partie ils se sont eux-mêmes tirés une balle dans le pied...reprenons là notre explication. Donc, première entourloupe: notre administration se cache derrière la cour des comptes...qui, si elle avait à sa disposition l'ensemble des heures réelles effectuées par les agents, en tant que bonne comptable, aurait probablement indiqué de rester sur un statut-quo... Au pire, aurait-elle pu proposer que les agents ayant chaque année 35 heures de plus sur leur compteur pourraient bénéficier de 5 jours supplémentaires amenant ainsi le temps de travail annuel à 1600 heures. La région elle ne fait pas dans la dentelle, l'ex-

plication rationnelle ou analysée...Elle enlève les « jours Président » sans prendre en compte les heures réellement effectuées. Pour illustration, avec plus de 80000 heures écriées ou excédentaires sur le site de Bordeaux déjà réalisées chaque année (et à jamais offertes comme cadeau des fainéants désireux de rendre le meilleur service public) 2/3 des agents n'avaient pas de congés annuels supplémentaires ou de jours du Président. Ils donnaient déjà ce temps et au-delà.

Alors plutôt que de faire simple et d'écouter, va pour le choix de produire une usine à gaz, obligeant en réponse la CGT, comme bien d'autres organisations syndicales à des positions aujourd'hui non négociables: toute heure excédentaire réalisée doit être comptabilisée, payée ou récupérée.

Revenons à nos producteurs de méthane pas aveugles quand même...Voyant bien un problème arrivé, ils se devaient de faire quelque chose de toutes ces heures écriées ou excédentaires. Dès lors com-

ment acheter le consentement par des modalités de gestions de temps de travail aguichantes. Tombèrent alors dans la corbeille de la mariée l'élargissement de l'amplitude de journée de travail comptabilisé (et oui jusque-là après 19h c'était cadeau) et la possibilité de plusieurs quotités horaires hebdomadaires: 35h10, 38h10/18 jours RTT, 39h10/23 jours RTT, 40h10/28 jours RTT.

Chacun pourrait choisir sa modalité...souhaitons d'ores et déjà bon courage aux encadrants et aux gestionnaires de chronologie....collectivement ça se complique mais individuellement ça biche !!!

Aguichante la corbeille nous vous disons... Acte 2: Buthane!!!

Il sera possible pour chacun de gérer ce temps de travail sur la quinzaine en réalisant par exemple 40h10 en 2 semaines de 4,5 jours par semaines ou en composant 1 semaine de 5 jours et 1 semaine de 4 jours.

Voilà donc la possibilité de se faire un jour de repos tous les quinze jours soit 24 jours de plus par an. Là, deviendrait naturel (...et oui c'est aussi du gaz) pour vous de

penser: « ils craquent ou quoi à la CGT ? On pourrait se « faire »:

1. en passant à la semaine à 40h10 (soit 24 minutes de plus/jour pour ceux qui étaient à 38h10) 10 jours de RTT supplémentaires
2. si on lisse à la quinzaine en 2 semaines de 4,5 jours ou 1 semaine 5 jours et la suivante 4 jours, un total de 24 jours de plus

Alors on peut bien nous enlever 5 jours du Président... ils sont dingues ces syndicalistes de la CGT !!!!

Pas faux devrions nous vous dire...mais reste quand même 2 vraies problématiques:

- ♦ l'injustice pour les collègues des lycées qui eux ne choisissent pas le temps de travail et pour qui la proposition nouvelle n'apporte rien ni en terme de service public rendu en ne rajoutant que des jours de présence hors présence élèves
- ♦ Le service rendu et l'emploi: Qui va faire le travail pendant les 29 jours de

congés nouveaux possibles? Comment vont faire les collègues qui avaient 50 jours de congés ou RTT pour en prendre 79, tout en continuant à produire la même charge de travail alors que nombre d'entre eux n'arrivaient déjà pas à les prendre tous? Quels recrutements viendront pallier à cette organisation ?

Une partie de la réponse pour l'administration est dans le CET dans lequel il est possible d'y mettre les jours que l'on ne prend pas, pour tout prendre plus tard ou même se les faire payer. Mais lisez les dégâts que ce type de politique a déjà fait dans les services de santé!!! Est-ce une réelle avancée?

Aguichant nous vous disons...Acte 3: hydrogène !!!! Ah voilà bien quelques choses qui jusqu'à présent s'envole comme un gaz neutre, sans couleur, ni odeur: les heures excédentaires ou écrêtées. Là, au moins c'est clair quel que soit le temps de travail choisi ou non, les heures écrêtées ne

sont pas récupérables. Seules les heures supplémentaires demandées par la hiérarchie 48 heures avant pourront être récupérées et/ou rémunérées. Voilà l'appel du 1607 heures pile !!!

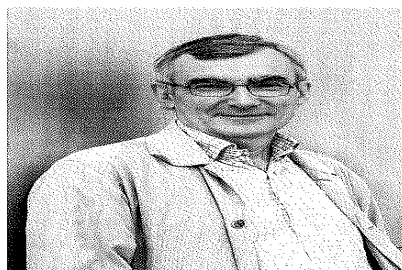
Comment pourrait se conclure une telle fable...

A vouloir être les bons élèves de la cour des comptes ou du président, à ne vouloir pas reconnaître la réalité des heures de travail effectuées, à vouloir faire travailler plus... on obtient exactement le contraire.

A croire parfois que l'objectif final est de faire en sorte que le service rendu soit de moindre qualité... A moins qu'une fois encore, cette proposition ne vise qu'à satisfaire peu au détriment du plus grand nombre...

Puisque le temps actuel n'est pas toujours à la réflexion, voilà de quoi réfléchir un peu...d'ici à réaliser quelques parallèles internes il n'y aurait parfois qu'un pas.

"La caricature du pauvre en assisté perpétuel justifie l'ordre établi"



Le sociologue Serge Paugam, qui vient de publier "Ce que les riches pensent des pauvres"*, analyse la discrimination au quotidien

Propos recueillis par ANNE CRIGNON

Tous les riches ne sont pas hostiles à la solidarité, à condition qu'elle se pratique à distance. Ils paient des impôts et en contrepartie exigent qu'on ne leur impose pas, en plus, le spectacle obscène de la misère. Ils revendiquent le droit de pas être importunés par la fréquentation des classes populaires, plus ou moins perçues comme répugnantes et violentes. Vivre dans un quartier protégé par le niveau social élevé des résidents et un coût de l'immobilier prohibitif correspond à une recherche de reproduction sociale et de prestige, tout le monde le sait. Mais aussi à la volonté de ne pas être "contaminés" par des modes de vie jugés culturellement inférieurs. A partir d'une enquête réalisée dans les quartiers riches de trois métropoles – Paris, São Paulo et Delhi –, nous avons pu, au-delà des différences, identifier un trait commun. Partout les nantis mettent en place la même stratégie: l'évitement des pauvres. La production d'un ordre moral est le premier élément de cette mise à distance. Les riches évoluent dans un monde dont ils ne doutent pas qu'il est moralement et culturellement supérieur. Ils se sentent au-dessus des autres du fait de leurs pratiques quotidiennes – la façon de s'exprimer, la culture, l'éducation, la transmission d'une éthique du travail. Ils estiment que ce corpus devrait être l'exemple pour tous mais, faute de pouvoir l'imposer à la société entière, ils l'érigent en ordre moral légitime à l'échelon de leur quartier, de leur arrondissement ou de leur ville. On peut alors parler d'une véritable frontière morale entre les riches et les pauvres. Le processus d'évitement se nourrit aussi de sentiments qui vont de l'insécurité au dégoût à l'égard des moins dotés, suspectés d'être sales, sans hygiène, porteurs de risque de contamination – un des quartiers les plus huppés de São Paulo s'appelle justement Higienópolis. Certains avouent même ressentir une répulsion physique. Pratiquer l'entre-soi implique enfin de se doter d'un système de justification de la pauvreté, sans quoi la jouissance des

privilèges pourrait être plus difficile. Pour justifier l'inégalité, les riches s'appuient sur deux systèmes de rationalisation: la naturalisation de la pauvreté et le mérite. Par "naturalisation de la pauvreté", il faut entendre tous les discours et idéologies qui décrètent l'infériorité naturelle de certains groupes sociaux et la supériorité tout aussi naturelle de certains autres. Le sort des pauvres est ainsi attribué à des lois qui relèvent du déterminisme biologique ou génétique. Dès lors que la pauvreté est essentialisée, l'idée s'installe peu à peu que les inégalités sont inévitables et même souhaitables. Le séparatisme social est alors perçu par les riches comme une conséquence inéluctable. La méritocratie, elle, repose sur la croyance que les statuts sociaux sont

directement fonction du mérite des uns et des autres. Emmanuel Macron a évolué dans ce monde. S'il entretient un rapport intellectuel à la solidarité qui le distingue de nombreux riches que nous avons interviewés, il ne semble pas se rendre compte de la violence symbolique qui surgit quand lui échappe, au sujet des ouvrières ou des manifestants, des mots comme "analphabètes" ou "faïnénants" – sans parler de sa sortie sur "ceux qui ne sont rien". Dans ce monde, même les riches qui ont hérité estiment mériter leur fortune car ils sont issus d'une lignée où un parent ou un arrière-grand-parent a pris des risques. La culpabilisation du pauvre caricaturé en assisté perpétuel s'oppose à l'idée qu'il ferait les frais d'un système injuste. C'est un des arguments les plus massivement mis en avant par les élites pour justifier l'ordre social établi. Tout cela favorise la cécité envers autrui, et précisément envers les plus désargentés. Et ce fatalisme déculpabilisant entraîne un affaiblissement de la compassion et souvent même sa complète disparition. » ■

(*) « Ce que les riches pensent des pauvres », par Serge Paugam, Bruno Cousin, Camille Giorgetti et Jules Naudet, Seuil, septembre 2017.